

"2 Heures de la Chinelle – épreuve R.M.T" 9 AOUT 2014

REGLEMENT PARTICULIER

ASBL LA CHINELLE

Rue Pairoir 39A – B 5537 Bioul (Belgique)

TEL : 0032 71/70.36.17 – FAX : 0032 71/70 38 22 - info@eventsee.be – www.la-chinelle.be

En prélude à la « **CHINELLE 2014** », l'asbl « La Chinelle » a le plaisir de vous inviter à assister ou, mieux encore, à participer à la 19^{ème} épreuve RMT pour motos anciennes ; ces motos auront du être construites et mises sur le marché avant et jusqu'à l'année 1983 incluse et être équipées de freins tambours et d'un moteur refroidit par air; un des deux pilotes ayant obligatoirement fêté son 35^{ème} anniversaire (aucune dérogation ne sera admise). Dorénavant, les **motos de 1984-1985** pourront participer à la course à la seule et unique condition d'être équipée de freins tambours et d'un moteur refroidit par air. Cette épreuve se déroulera le samedi 9 aout 2014 en deux manches d'une heure chacune.

HORAIRE

- Contrôle technique à partir de **12.30 Hr.**
- Entraînement à partir de **15.00 Hr.**
- Premier départ à **16.00 Hr.**
(La place sur la ligne de départ sera déterminée suivant l'ordre de rentrée des bulletins d'engagement).
- Deuxième départ à **17.30 Hr.**
(La place sur la ligne de départ sera celle du classement de la première manche).
 - Remise de prix à **19.30 Hr.**

PARCOURS

Une portion du tracé de la « CHINELLE 2014 » sera adaptée pour les motos « Ancêtres » et aura une longueur de plus ou moins 3.000 mètres.

STANDS

- Un parc fermé sera ménagé à l'usage exclusif des participants à cette épreuve.
- L'accès au parc fermé sera limité aux pilotes et mécaniciens.

EQUIPAGES

- Les équipages seront composés d'un ou deux pilotes et d'une ou de deux moto(s).
- Chaque équipage devra porter le dossard remis par l'organisateur.
- Aucune publicité ne pourra y être ajoutée.
- Le port d'un équipement cross ou enduro sera obligatoire.

MOTOS

Ne seront admises au contrôle technique que les motos fabriquées avant et jusqu'à l'année 1985. Les pneus cross ou enduro seront autorisés. Les motos doivent réunir les 4 éléments techniques suivants : 2 amortisseurs ou 1 cantilever, un refroidisseur à air et des freins avant et arrière à tambour. Les motos devront avoir un aspect proche de l'origine. Elles devront respecter la cylindrée maximale et l'aspect des machines originales. Les motos « répliques » modifiées ou reconstruites seront admises. Le pilote présentant ce type de moto devra apporter la preuve formelle que ces modifications étaient contemporaines de l'année de construction de la moto.

ENGAGEMENT

Le droit d'inscription est fixé à : 90,00 € par équipage.

TRES IMPORTANT : Chaque bulletin d'engagement, dûment complété, sera renvoyé, avant le 5 juillet 2014 à ASBL LA CHINELLE – Rue Pairoir 39A – 5537 – Bioul et sera accompagné de la preuve de paiement par virement bancaire auprès du compte de l'asbl " La Chinelle " n° 001 – 6284203 – 37 (IBAN : BE 35 0016 2842 0337 / BIC : GEBABEBB), reprenant le montant du droit d'inscription ainsi que d'une photocopie de la carte d'identité de chaque pilote.

- Réception du paiement de 90.00 € (pas de fraction par pilote) au compte **001 – 6284203 - 37** de l'asbl La Chinelle au plus tard le **5.07.2014** (date d'extrait chez nous – compter 4 jours de transfert)
- **Chaque participant devra détenir une licence FMB, FMWB/ VMBB, ou F.N.M régie par la F.I.M. en cours de validité. A défaut, il devra souscrire une " autorisation de départ à la journée" moyennant un supplément de 45,00€ (imposé par la FMB) s'il est membre d'un club reconnu FMB (carte d'affiliation exigée), 50,00€ dans tous les autres cas (45.00€ de licence imposé par la FMB et 5.00€ d'affiliation d'office). Ce paiement, indépendant du droit d'inscription, est à payer dès votre arrivée au secrétariat lors du contrôle administratif auprès du délégué FMB.**
- Le Comité organisateur se réserve le droit de refuser l'inscription d'un équipage, sans avoir à justifier cette décision.
- Chaque engagement sera confirmé et figurera sur le site « www.la-chinelle.be » dès le 25 juillet 2014. Cette confirmation précisera le numéro de course attribué
- Le nombre d'équipages est limité à cent.
- Ne tardez pas pour rentrer votre bulletin d'engagement afin d'être parmi les heureux élus.
- Par leur inscription, les concurrents s'engagent à se conformer au règlement, en acceptant toutes les clauses et s'interdisent ainsi tout recours envers les organisateurs.
- Les concurrents s'engagent également à respecter les décisions prises par les organisateurs et reconnaissent comme seule juridiction sportive celle établie par le Code Sportif F.M.B.
- Les bulletins d'engagement incomplets seront refusés de même que ceux non accompagnés de la preuve du paiement du droit d'inscription via le compte bancaire

FORMALITES

- Un parking sera réservé pour les pilotes participant aux 2 HEURES R.M.T.
- Un emplacement avec tapis environnement sera prévu dans le parc fermé où devront s'effectuer impérativement toute réparation et ravitaillement.
- Un laissez-passer sera fourni lors du passage au secrétariat.
- Le secrétariat sera accessible **le vendredi 8 août 2014** de 9h00 à 18h00 et **le samedi 9 août 2014** de 08h30 à 10h30 sur la place de Surice.

CLASSEMENT

Les classements seront établis de la manière suivante :

- **2 classements SCRATCH**
(Coupes aux trois (03) premiers classés) = A pré 1975 - B après 1975

- **par catégorie d'année de la moto :**
 - 1- **Pré Vintage :** motos deux et quatre temps des origines à l'année 1970 incluse réunissant les quatre éléments techniques.
 - 2- **Vintage :** motos deux et quatre temps des origines à partir de l'année 1971 à 1975 incluse réunissant les quatre éléments techniques.
 - 3- **Classic :** motos deux et quatre temps des origines à partir de l'année 1976 à 1980 incluse réunissant les quatre éléments techniques.
 - 4- **Evolution :** motos deux et quatre temps des origines à partir de l'année 1981 à 1985 incluse réunissant les quatre éléments techniques.

- Pour déterminer la catégorie d'âge - moto(s), il sera tenu compte de l'année de fabrication de la moto la plus récente.

REMISE DES PRIX

La remise des prix se déroulera le samedi 9 août 2014 à partir de 19h30 dans le chapiteau installé près de l'aire de départ.